

Assemblée Permanente du Remue-Méninges

Compte-rendu _ Lundi 9 janvier 2023

Présent.es : Ana, Julie, Lila, Marie Bou, Erwann, Jeff, Greg, Thierry, Emma, Valérie, Laurie, Nicole, Céline, Xavier, Romain, Paul, Fannie

Compte-rendu rédigé par Greg.
Animation : Julie

Le CR de l'AP précédente (du 12/12/22) est approuvé.

1. Prime pour les salarié.es

Le principe d'une prime a été voté lors de la dernière assemblée générale. Il reste à attribuer le montant.

Thierry : entre 150 et 200 euros ?

Fannie : ne connaît pas les finances du RM, ne peut pas savoir quelle somme il est possible de donner.

Marie Bou : la com finance et administration ne s'est pas développée. Ce sont les responsables légaux qui font partie de la commission. Il faudrait demander aux représentant.es légaux et légales.

Jeff : la commission finances se réunit courant mois de janvier. On peut faire une prime de 100 ou 150 euros, mais pas plus.

Motion votée : prime entre 100 et 150 euros pour chaque salarié.e. Le montant exact sera décidé par la commission finances qui se réunira dans le mois.

2. Date de réunions des commissions

Un partenariat entre quatre étudiantes en ESS (Economie Sociale et Solidaire) et le remue a été initié pour décider et rendre claire et accessibles à tous les bénévoles les dates de réunions des commissions et des différents événements du café. Le stage des étudiantes dure trois semaines et se déroule au cours du mois de janvier.

Il est proposé que ce soit fait sous la forme d'un tableau affiché au café pour les usagers et les bénévoles et qu'une version en ligne modifiable par les adhérent.es soient également mise en place.

Un organigramme pour contacter directement les référent.es des commissions serait également nécessaire.

Cela n'enlève pas la question de la communication pour que les nouveaux bénévoles comprennent le lieu et ce qu'il s'y passe.

Pour ce qui est des détails et de l'organisation, les étudiantes se placent comme une valeur ajoutée à la commission bénévole. Réunion avec Paul, Greg et les étudiantes afin de discuter de ce projet (10 janvier à 11H).

Elles rencontreront également les différentes commissions et les usagers du café au cours du mois de janvier pour proposer le meilleur outil de communication sur les activités des commissions.

La création de support papier et informatique est validé à l'unanimité par l'AP.

3. Propreté du bar avant départ en vacances et après les RDV

Julie a emprunté deux fois le bar pendant les vacances. Les deux fois, le bar était très sale (tables, bar, mezzanine).

Il faut insister sur la propreté.

La prochaine fois que le bar est sale, elle partira sans nettoyer.

C'est déjà arrivé à Ana un mercredi avant d'ouvrir. Elle a appelé le responsable du folk qui avait fermé la veille. Il lui a dit qu'ils avaient fini tard, etc. Ana lui a dit qu'il fallait prévenir. Il peut partir sans nettoyer, mais prévenir avant.

Marie Bou : il faut envoyer un mail aux différents ateliers et aux bénévoles pour rappeler les règles de ménage et les fait de prévenir si annulation, comme cela a été décidé à la dernière AP.

Fannie : On pourrait envoyer un courrier de dernier avertissement au folk.

Paul : à l'époque, ce n'était pas les responsables des ateliers réguliers qui faisaient le ménage. Essayer un dialogue ?

Jeff : les ateliers réguliers doivent nettoyer derrière le bar depuis toujours. Balai et serpillère, si c'est pas possible, tant pis exceptionnellement mais la vaisselle et la propreté du bar sont indispensables. L'argument, 'je viens, je vous amène du monde, donc ce n'est pas mon problème', n'est pas acceptable.

Marie Bou : rdv avec les représentants du folk ?

Paul : oui, on pourrait les voir en début d'atelier, discuter avec eux.

Julie : On pourrait envoyer le mail de bonne année rappelant le respect de la propreté et des annulations, demander s'il y a des difficultés, proposer un rdv, puis essayer de les rencontrer s'il n'y a pas de réponse. Puis avertissement si récidive?

Greg envoie un mail de rappel. Lila se propose de rencontrer les référent.es du folk.

4. Chauffage

RDV mercredi pour le chauffage cassé à l'étage.

David a dit que le programmeur du chauffage du café était à 21 degrés mardi dernier.

L'an dernier il avait été voté pour qu'il soit fixé à 18 degrés. Ne pas jouer avec le bouton du chauffage !

Fannie : le café est une passoire énergétique ; il faudrait demander de se faire rembourser des travaux d'isolation. Elle se propose de faire des recherches.

5. Service Civique

Marie-Paule a beaucoup avancé le travail et a mis en ligne deux propositions de poste pendant les vacances de Noël, avec l'objectif d'accueillir les deux services civiques d'ici fin janvier.

Romain : ça prend du temps aux gens pour accueillir de nouveaux travailleurs.

Lila : il y a de gros projets pour juin et septembre, c'est pour ça qu'on voulait tout de suite deux services civiques, pour que les deux travaillent en groupe.

Paul : ok pour aider à accueillir les services civiques, c'est un vrai plus qui apporte beaucoup de choses au café. La question est la capacité à l'accueillir correctement.

Paul : fixer une réunion pour en parler ?

Les représentant.es légaux et légales, les deux salarié.es et Paul se retrouveront pour continuer la réflexion sur l'accueil de prochain.es services civiques.

6. Finances de l'année dernière

Déficit de 5000 euros, avec deux salarié.es en contrat aidé. Le bénévolat s'est développé. Reste à mettre en place des choses qui rapportent de l'argent...

Karen demandait de l'argent pour 20.000 euros. Du fait de son départ, elle a demandé pour 2023 10.000 euros.

L'agrément EVS est en cours et devrait ramener 10.000 euros par an. Agrément sur 5 ans.

Le résumé de la comptabilité de 2023 est disponible au bureau du café ou sur demande, par mail, à administration@remue-meninges.com.

Lila : en septembre, on a demandé 12000 euros à la DRAC, 11000 à la ville. et aussi l'EVS

Paul : idée d'activer les événements en terrasse pendant l'été pour faire des sous.

Lila : épisode 2 de végétalisation urbaine, et un événement autour de la BD sont prévus.

7. Référents de l'équipe prog

Chaque événement aura à présent son référent et animera la soirée. Communication entre les différentes commissions pour un accueil réussi !

8. Règlement intérieur

Le texte n'a jamais été voté en AP. Marie Bou et Reda l'ont relu. Marie Bou va le mettre au vote.

Article 1 : approuvé à l'unanimité.

Article 2 : approuvé à l'unanimité.

Article 3 : approuvé à l'unanimité.

Article 4 : approuvé à l'unanimité.

Article 5 : approuvé à l'unanimité.

Règlement Intérieur

associations AGRIMACES et ARTATOUILLE

L'Assemblée Permanente

Les adhérent.es présent.es à la réunion de l'Assemblée Permanente décident et organisent son déroulement. En début de réunion, les membres de l'Assemblée Permanente désignent la ou les personnes chargées de rédiger le compte-rendu de la réunion, valident le compte-rendu de l'Assemblée Permanente précédente et se mettent d'accord sur l'ordre de jour de la réunion.

L'Assemblée Permanente du mois en cours a lieu tous les deuxième lundi du dit-mois à 18 heures, dans les locaux du Remue-Ménages. A la fin de l'Assemblée, les participants désignent les membres du groupe d'animation chargés d'animer la prochaine réunion de l'Assemblée Permanente.

Le ou la salarié.e en charge de la communication transmet aux adhérent.es un lien pour leur permettre d'inscrire leurs propositions de points à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Permanente.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présent.es. Elles sont prises à main levée, ou, à la demande d'un ou plusieurs des participant.es, au scrutin secret.

Représentant.es légaux et légales

La « Commission administration et finances », ou, à défaut, les représentant.es légaux.ales ont notamment en responsabilité la gestion du personnel.

Ils mettent tout en œuvre pour organiser les recrutements et suivre le bon déroulement des contrats de travail jusqu'à leur terme.

Ceci étant, la responsabilité de la signature des contrats et de la mise en route des éventuelles ruptures de contrat incombent aux seul.es représentant.es légales.

Le fonctionnement au quotidien

Les commissions qui organisent le fonctionnement au quotidien du Remue-Ménages sont à ce jour les suivantes :

- commission « administration et finances »
- commission « accueil et bénévolat »
- commission « bar, SMAK (stocks) »
- commission « cuisine »
- commission « jardin »
- commission « programmation »
- commission « communication »
- commission « bureau des livres »
- commission « exposition »
- commission « ménage »

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Permanente qui précède la réunion de l'Assemblée Générale désigne un groupe d'animation dont les membres sont chargé.es de convoquer et d'animer la réunion de l'Assemblée Générale. Cette convocation inclut l'ordre du jour décidé par l'Assemblée Permanente.

En début de réunion, ils et elles désignent la ou les personnes chargées de rédiger le compte-rendu de l'Assemblée Générale.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Elles sont prises à main levée ou, à la demande d'un.e ou plusieurs des participant.es, au scrutin secret.

Vie au sein du Remue

Les adhérent.es s'engagent à avoir un comportement respectueux et empathique. Ils et elles s'engagent à ne pas tenir de propos discriminants. Les propos et injurieux (xénophobes, sexistes ou sectaires...) sont vivement condamnés et les adhérent.es s'engagent à combattre aussi tout type de harcèlements qu'il soient à caractère moral ou sexuel. Si des

comportements de ce genre deviennent récurrents, l'Assemblée Permanente a pour responsabilité de les endiguer, en mettant en place des solutions de préférence structurelles.

Prochaine AP : lundi 13 février à 18h

Animation : Erwann